

Passer son examen du code Auto, Moto ou Bateau avec La Poste, c'est :

Plus pratique A

Plus accessible B

Plus près de chez moi C

- **Plus de 1200 centres d'examen**
partout en France
- **Inscription possible**
1 heure avant
la session
- **Tarif unique : 30€**

Comment s'inscrire ?

- 1 Constituez votre dossier d'inscription sur le site **www.ants.gouv.fr** ou auprès de votre auto-école, moto-école ou bateau-école.
- 2 Si vous passez l'examen du code Auto ou Moto, un numéro NEPH vous sera attribué. Si vous passez l'examen du code Bateau, un numéro OEDIPP vous sera remis par votre bateau-école.

Si vous préparez un 2^e permis, faites une extension de catégorie de permis auprès de l'ANTS.

- 3 Connectez-vous sur **www.lecode.laposte.fr** (auto/moto) ou **www.lecode.laposte.fr/bateau**
- 4 Choisissez votre session en sélectionnant une ville, une date, l'heure et validez le paiement en ligne par carte bancaire.
- 5 Présentez-vous à l'examen **15 minutes** avant le début de la session avec votre pièce d'identité originale et votre convocation.